Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26167-DE

République Française
Département du Cher

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

Légal	En exercice	Présents	Pouvoir(s)	Absent(s)
35	35	29	6	0

Affichage : 23 septembre 2026

Secrétaire de séance : **Gaëtan AUPÈCLE**

L'an deux mille vingt six, le 22 septembre à 18 heures 30, le Conseil municipal de la ville de Vierzon, légalement convoqué le 16 septembre 2026, s'est réuni en séance publique, Salle des actes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Yannick LE ROUX, Maire.

Étaient présents :
Gaëtan AUPÈCLE, Nathalie BAPTISTE, François BEDU, Anita BOUET, Bruno BOURDIN, Jacques CARLION, Aldeina CELA, Delphine CHAUVIET, Brigitte COCARD, Rachel DA SILVA, Geneviève DE BRACH, Malika DEMIK, Daniel DIAS, Toufik DRIF, Julien DUFRAINE, Jill GAUCHER, Yves HUSTÉ, Pierre LE BÉLENGER, Yannick LE ROUX, Alain MASSICARD, Marie-Christine MIGALI, Martine MILLEPIED, Fabienne MOINDROT, Stéphane MOUSSET, Christophe PISTILLI, Elie-Yonah RICOU, Séverine ROGER, Maryvonne ROUX, Ahmed TAOUSSI.

Étaient représentés :
Frédéric BERNARD donne pouvoir à Alain MASSICARD, Marc-Antoine FOSSARD donne pouvoir à Bruno BOURDIN, Philippe FOURNIÉ donne pouvoir à Jill GAUCHER, Lawrence LOONTJENS donne pouvoir à Fabienne MOINDROT, Sandrine MARTIN donne pouvoir à Séverine ROGER, Frédéric NOBLE donne pouvoir à Yves HUSTÉ.

DEL26/167 – JEUNESSE – ACCUEIL D'UN VOLONTAIRE EUROPÉEN DANS LE CADRE DU CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ DU 1ER OCTOBRE 2026 AU 31 JUILLET 2027

Rapporteur : Yves HUSTÉ

Considérant le projet de Volontariat Européen, piloté et financé par le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ), permettant à un jeune volontaire européen d'être accueilli au sein de la collectivité afin de participer, à différentes actions menées auprès des jeunes du territoire, du 1er octobre 2026 au 31 juillet 2027,

Considérant la volonté de la municipalité de favoriser l'ouverture européenne et les échanges internationaux entre les jeunes, et son souhait d'accueillir ce volontaire européen au sein de son service jeunesse, dans le respect du cadre et des missions définis par le dispositif de Volontariat Européen,

Envoyé en préfecture le 25/09/2026
Reçu en préfecture le 25/09/2026
Publié le
ID : 018-211802798-20260922-DEL26167-DE

Considérant que ce jeune volontaire participera aux différentes actions et projets mis en œuvre par le service jeunesse, favorisant les échanges culturels et européens, la découverte d'autres cultures, le développement de la citoyenneté européenne, ainsi que la mise en place d'actions autour du vivre ensemble, de la solidarité et de l'interculturalité,

Considérant que l'ensemble des frais liés à l'accueil et à l'accompagnement du volontaire dans le cadre de ce projet est pris en charge et financé par le CRIJ; la ville de Vierzon assurant, pour sa part, l'accueil du volontaire, son intégration au sein du service jeunesse ainsi que le suivi et l'accompagnement de son projet pendant toute la durée de sa mission,

Vu l'intérêt éducatif, culturel et citoyen de l'accueil d'un volontaire européen au sein du service jeunesse,

Vu l'avis favorable de la Commission Affaires Scolaires, Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Éducation en date du 07 septembre 2026,

Le Conseil municipal,
Ouï l'exposé de son Rapporteur,
Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

À l'unanimité,

- d'approuver l'accueil d'un volontaire européen au sein du service jeunesse de la ville de Vierzon, pour la période du **1er octobre 2026 au 31 juillet 2027,**

- d'autoriser la mise en œuvre de ce projet de volontariat européen en partenariat avec le **CRIJ** et les organismes concernés par le dispositif, dans les conditions sus-visées,

- d'autoriser le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre et au suivi de ce projet.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance — Le Maire





Gaëtan AUPÈCLE — Yannick LE ROUX

Publication sur le site internet le 23 septembre 2026